



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



19016295

MONITEUR BELGE
23-01-2019
BELGISCH STAATSBAD

des : EUPEN
10.01.2019
Greffe

N° d'entreprise : 0474.921.106

Dénomination

(en entier) : CABINET MEDICAL INGELS-DEMEUNYNCK

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : 4700 Eupen, Schnellewindgasse 21

Objet de l'acte : Assemblée générale : réduction du capital

D'un acte du 20 décembre 2018, enregistré, du notaire Renaud LILIE, à la résidence d'Eupen, il résulte que l'assemblée générale a décidé de réduire le capital de 350.000 euros pour le ramener de 544.200 euros à 194.200 euros par remboursement aux associés et suppression de 14.112 parts sociales.

En conséquence, l'article 5 de statuts de la société a été modifié comme suit : «Le capital est fixé à la somme de 194.200 euros représenté par 7.830 parts sociales nominatives sans désignation de valeur nominale, intégralement souscrites et libérées ».

Pour extrait analytique conforme

R.LILIE

Notaire

Déposés en même temps : expédition, coordination des statuts

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/01/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).